

LA CABANE AUX FÉES



LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous pensions que ces tragiques événements n'auraient plus cours en Europe. Malheureusement, la déclaration de guerre de la Russie contre l'Ukraine nous ramène à une cruelle réalité. Outre les morts et les blessés, les destructions et la misère que subit la population ukrainienne, les conséquences de cette guerre se font également ressentir dans de nombreux pays: pénurie de certains produits alimentaires, inflation galopante, augmentation du coût des énergies.

Un appel à la sobriété a été formulé du plus haut de l'Etat. Concernant la commune, des mesures ont été prises afin d'essayer de diminuer notre consommation en énergie, ainsi :

> **Dépenses d'électricité :**

- l'enfouissement des lignes aériennes du centre bourg prévue en 2023, qui par le changement de lampadaires nous fera économiser 57% de notre dépense actuelle, passant sur cette portion d'éclairage public de 2613KW/h à 1396KW/h ;
- la mutualisation des services, avec l'aménagement début 2023 du secrétariat de mairie pour accueillir en son sein l'Agence Postale Communale ;
- la rationalisation sur tout le territoire de la commune de l'éclairage public.

> **Dépenses de chauffage :**

- l'affinement du réglage quotidien, hebdomadaire et annuel du chauffage des locaux scolaires, de la cantine et de la garderie, ainsi que du secrétariat ;
- mutualisation des services (secrétariat – Agence Postale Communale).

Cet automne, vous avez pu observer pelles mécaniques et toutes sortes d'engins de chantier, ainsi que des ouvriers s'affairer dans le centre bourg. **Certaines et certains d'entre vous se sont réjouis à l'idée que les travaux de réfection de la digue se réalisaient enfin. Malheureusement il n'en est rien.** Ces travaux concernent le déport en aval de la digue, de l'ensemble des réseaux se trouvant à sa proximité, écartant ainsi, le risque de rupture de réseaux lors de la réfection de la digue, le jour où celle-ci sera enfin entièrement financée et programmée.

Cette année encore, les membres du Centre Communal de l'Action Sociale (C.C.A.S), lors de la réunion du 05 octobre 2022, ont voté à l'unanimité des présents, en faveur d'une distribution de colis pour nos aînés âgés d'au moins 65 ans. **Les colis distribués proviennent d'une société creusoise et sont confectionnés avec des produits locaux.**

2022 a vu également le départ en retraite de notre cantinière Madame Isabelle LOULERGUE. Isabelle a préparé et servi des repas à nos écoliers depuis le 11 septembre 1995, soit théoriquement, en raison de 25 repas en moyenne par jour d'école, 97200 repas. **Nous la remercions pour toutes ces années passées au service de la commune et des enfants et lui souhaitons une excellente retraite bien méritée.** Nous apportons à Madame Anne VENTENAT qui lui succède, notre meilleur accueil.

Madame VENTENAT intègre une équipe municipale composée d'agents techniques, scolaires et administratifs que je tiens ici à remercier pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Comme déjà évoqué l'an passé, l'ensemble du Conseil Municipal et moi-même, dans le respect de la charge que vous nous avez confiée et dans la limite de nos moyens humains, techniques et financiers, restons à votre disposition et à votre écoute. **Et c'est tous ensemble, élus et agents, que nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.**

Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tout ce que vous souhaitez, paix, quiétude et santé.

Serge Durand



Magazine de la commune de Blessac - Janvier 2023

Directeur de la publication : Serge Durand
Rédaction : Commission communication commune de Blessac
Photographies : Commission communication commune de Blessac, Service communication Creuse Grand Sud, teteamodeler.com, Freepik
Mise en page : MJB - Service communication Creuse Grand Sud
Impression : Impression Nouvelle - Aubusson

SOMMAIRE

> INFORMATIONS UTILES	3
> LISTE DES ENTREPRISES	4
> RÉSULTATS ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES À BLESSAC	5
> POINT FINANCIER ET TRAVAUX	7
> DÉPART EN RETRAITE D'ISABELLE LOULERGUE	16
> UNE NOUVELLE ORGANISATION À LA CANTINE	17
> BLESSAC ET SON ÉCOLE	20
> VIE ASSOCIATIVE	22
> NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	24
> ÉTAT CIVIL	25
> LE COIN DES ENFANTS	26
> DEVINETTE BLESSACOISE	27

INFORMATIONS UTILES

Mairie de Blessac

4, rue du Château
23200 BLESSAC
Téléphone : 05 55 66 17 40
Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis et vendredis de 15h à 18h30, les mardis de 14h à 18h30 et jeudis de 14h à 18h.
Site internet : www.blessac.fr
@ : mairie.blessac@wanadoo.fr

Agence postale communale

6, rue du Château
23200 Blessac
Téléphone : 05 55 67 94 87
Horaires d'ouverture : le lundi et vendredi de 14h30 à 16h30 - le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30.

Église St Martial

Horaires d'ouverture : possibilité de visiter l'église, sur demande à la mairie.

Déchèterie du Thym

Le Thym
23200 MOUTIER-ROZEILLE
Téléphone : 05 55 66 82 73
La déchèterie est accessible gratuitement à tous les particuliers de la Communauté de Communes, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone). **Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 13h30 à 17h45 et le samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45.

LISTE DES ENTREPRISES DE BLESSAC

NOM	SPÉCIALITÉ	COORDONNÉES
ARNAUD - BOUFFANDEAU	EXPLOITATION AGRICOLE	Les Courrières - 23200 Blessac 05 55 83 33 29
BUJON	GARAGE AUTOMOBILE	Les Téolades - route de Limoges 23200 Blessac 05 55 66 15 55
CHEZEAUD	EXPLOITATION AGRICOLE	4, grand Champ - 23200 Blessac 05 55 83 81 96
DOURDY	EXPLOITATION AGRICOLE	La Borderie-45 - chemin de la Chaumière - 23200 Blessac 05 55 66 83 68
GAGNAIRE (GUILLAUME TRANSPORT)	TRANSPORTS ROUTIERS DE FRÊT DE PROXIMITÉ	15, rue de La Chapuzerie 23200 Blessac
JAGAILLE (JC NETWORK)	INFORMATIQUE	2 chemin de la Borderie 23200 Blessac 06 16 73 33 48
LABOURIER	SCIERIE	35, rue de la Chapuzerie 23200 Blessac 05 55 66 15 08
MARGOT	MAÇONNERIE	Chemin du Petit Blessac 23200 Blessac 06 19 51 49 63
MARSHALL	TERRASSEMENT	6, chemin de chez Palot 23200 Blessac 06 04 67 40 81
RAMBERT	EXPLOITATION AGRICOLE	Les Bordes - 23200 Blessac 05 55 66 28 82
LE RELAIS DES FORÊTS	HÔTEL RESTAURANT	41, route d'Aubusson 23200 Blessac 05 55 66 15 10
TOURNADE - MORIN	EXPLOITATION AGRICOLE	26, rue de la Chapuzerie 23200 Blessac 05 55 66 23 28

Si une omission ou une erreur est observée dans cette liste, merci de nous le faire savoir en contactant la mairie afin que nous puissions la mettre à jour.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022 À BLESSAC

Élection présidentielle - Résultats du 2^d tour (24 avril 2022)

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	152	34,23	54,09
M. Emmanuel MACRON	129	29,05	45,91

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	444	-	-
Abstentions	111	25,00	-
Votants	333	75,00	-
Blancs	41	9,23	12,31
Nuls	11	2,48	3,30
Exprimés	281	63,29	84,38

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100 %.

Rappel des résultats au 1^{er} tour (10 avril 2022)

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	113	25,45	33,63
M. Jean-Luc MÉLANCHON	76	17,12	22,62
M. Emmanuel MACRON	63	14,19	18,75
M. Jean LASALLE	20	4,50	5,95
Mme Valérie PÉCRESSE	15	3,38	4,46
M. Éric ZEMMOUR	13	2,93	3,87
M. Fabien ROUSSEL	11	2,48	3,27
Mme Nathalie ARTHAUD	8	1,80	2,38
Mme Anne HIDALGO	5	1,13	1,49
M. Yannick JADOT	5	1,13	1,49
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	4	0,90	1,19
M. Philippe POUTOU	3	0,68	0,89

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	444	-	-
Abstentions	97	21,85	-
Votants	347	78,15	-
Blancs	6	1,35	1,73
Nuls	5	1,13	1,44
Exprimés	336	75,68	96,83

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100 %.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 À BLESSAC 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION DE LA CREUSE

Élections législatives - Résultats du 2^d tour (19 juin 2022)*

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Catherine COUTURIER	NUP	125	28,28	62,19
M. Jean-Baptiste MOREAU	ENS	76	17,19	37,81

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	442	-	-
Abstentions	222	50,23	-
Votants	220	49,77	-
Blancs	14	3,17	6,36
Nuls	5	1,13	2,27
Exprimés	201	45,48	91,36

En raison des arrondis à la deuxième décimale,
la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.

Rappel des résultats au 1^{er} tour(12 juin 2022)*

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Catherine COUTURIER	NUP	54	12,22	24,77
M. Jean-Baptiste MOREAU	ENS	45	10,18	20,64
Mme Sylvie BILDE	RN	43	9,73	19,72
M. Jean AUCLAIR	DVD	42	9,50	19,27
Mme Catherine DEFEMME	DVD	20	4,52	9,17
Mme Françoise MIRAN	ECO	6	1,36	2,75
Mme Catherine DUMON	DXG	3	0,68	1,38
M. Grégory GIROIX	REC	2	0,45	0,92
Mme élisabeth DURENGUE	DSV	2	0,45	0,92
Mme Hélène JOSSET	DSV	1	0,23	0,46
Mme Roubiali KENNEDY	DVG	0	0,00	0,00

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	442	-	-
Abstentions	215	48,64	-
Votants	227	51,36	-
Blancs	7	1,58	3,08
Nuls	2	0,45	0,88
Exprimés	218	49,32	96,04

En raison des arrondis à la deuxième décimale,
la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.

*Résultats proclamés par les commissions de recensement

POINT FINANCIER ET TRAVAUX

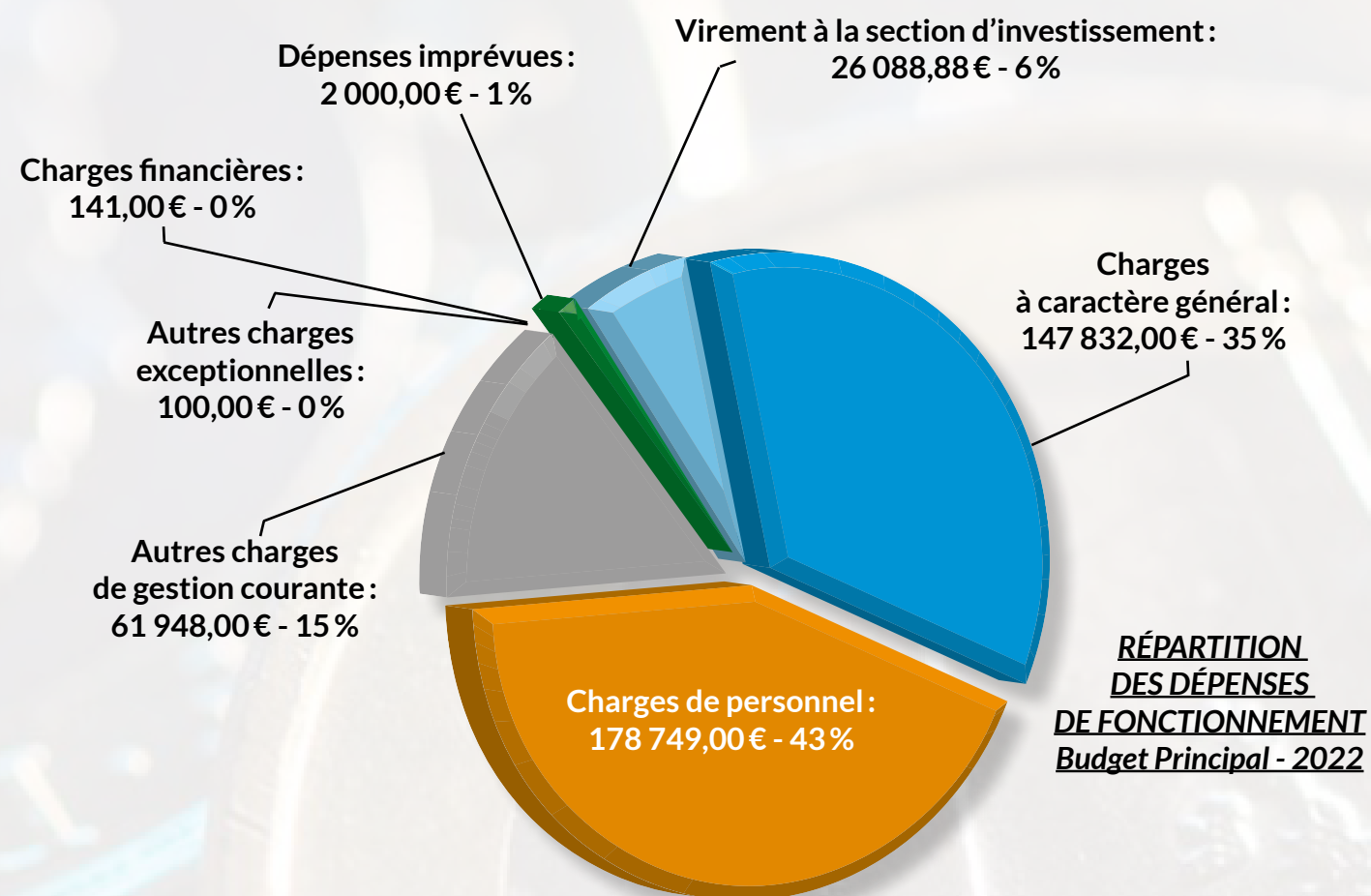
BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Le budget principal prévisionnel équilibre sa section de fonctionnement à 416 858,88 €.

> Dépenses de fonctionnement

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement votées par les membres du conseil municipal sont les suivantes :



Afin de faire face à des imprévus potentiellement onéreux, deux chapitres ont fait l'objet de « provisionnement » :

- le chapitre 11 « Charges à caractère général » dans son article 61 5221 « bâtiments publics » pour un montant de 17 862,00 €
- le chapitre 12 « Charges de personnels » dans son article 64 13 « personnels non titulaires » pour un montant de 5 000,00 €

Soit un total de 22 862,00 €.

À l'article 60 612 du chapitre 11 « Énergie électricité » et afin d'anticiper les augmentations du coût des énergies, il a été budgété 12 500,00 € malgré une dépense réelle 2021 de 9 674,91 €.

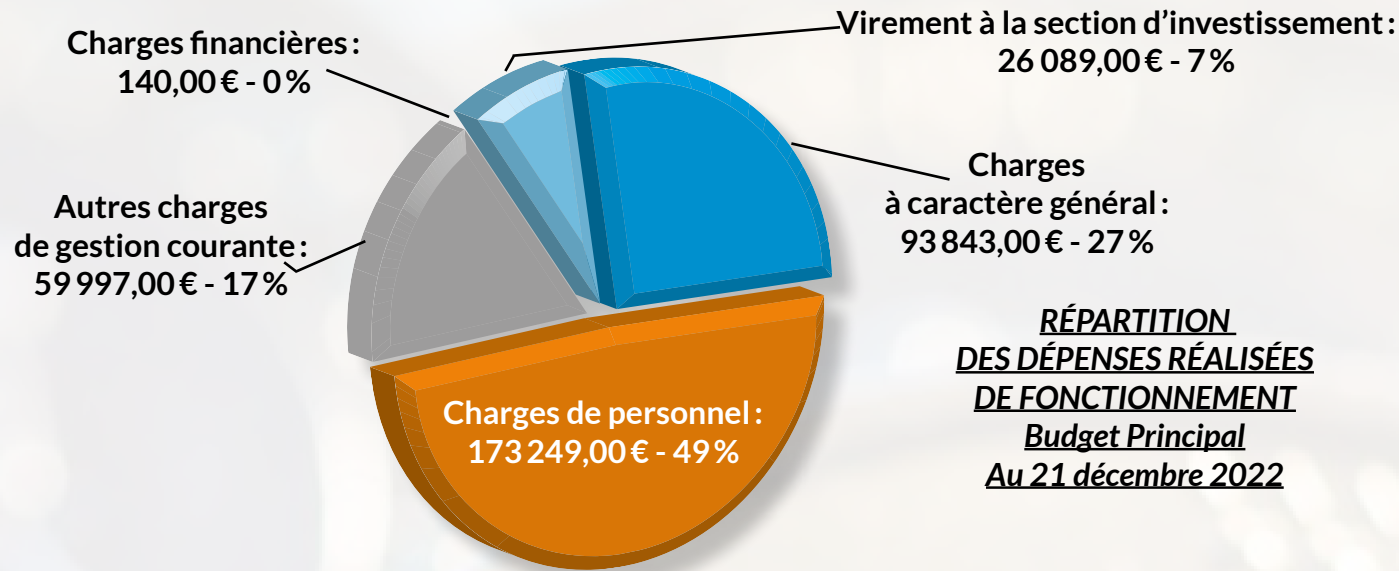
Enfin, ce sont 26 088,88 € qui viennent abonder la section d'investissement.

POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

BUDGET PRINCIPAL - SUITE

> Dépenses réalisées de fonctionnement :

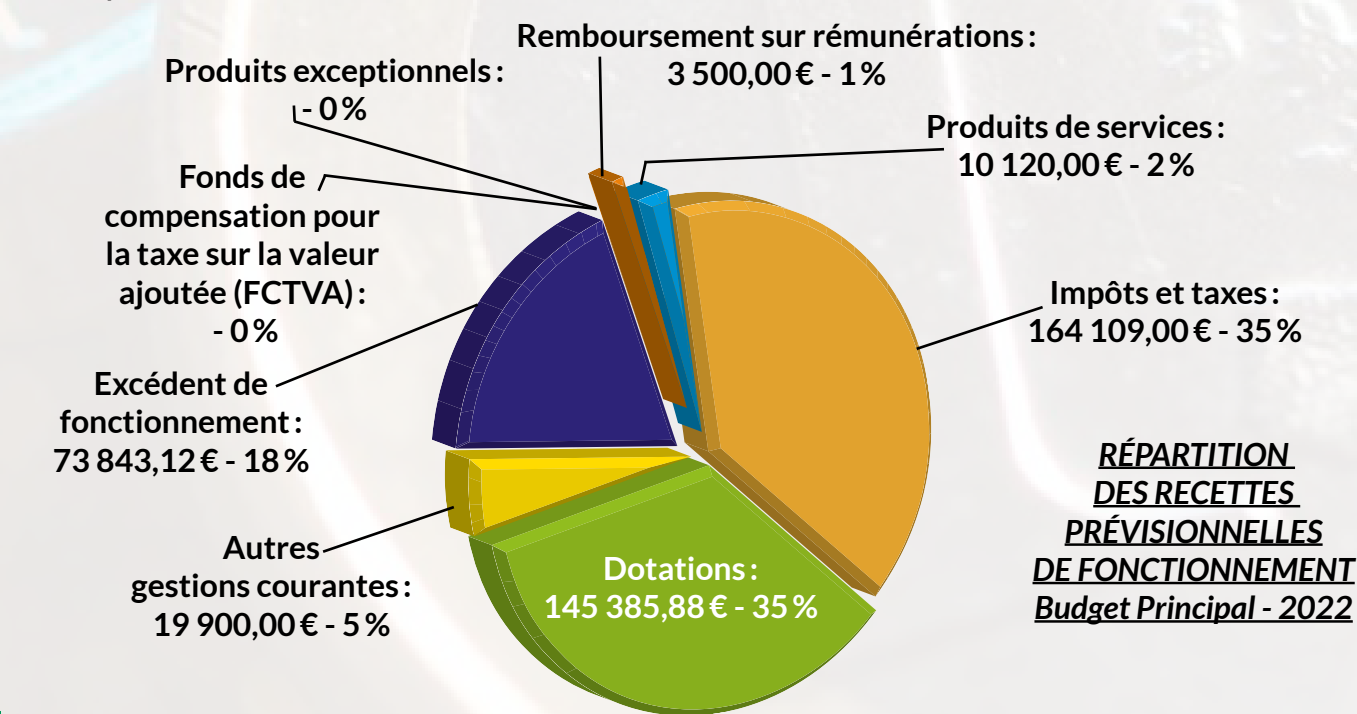
Au 21 décembre 2022, la répartition des dépenses réelles de fonctionnement est la suivante :



- À noter :
- aucun chapitre ne dépasse les prévisions de dépenses qui le concerne ;
 - les charges à caractère général sont très fluctuantes d'une année sur l'autre, car elles dépendent des aléas de fonctionnement rencontrés en cours d'exercice ;
 - près de 50% des dépenses sont consacrés au personnel, sans oublier la provision de 5 000,00€ à ce chapitre que nous retrouvons en fin d'exercice : 5 500,00€. Cette dépense est la clef de la qualité du service rendu aux habitants de Blessac.

> Recettes prévisionnelles de fonctionnement

Pour faire face aux dépenses, les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement escomptées et votées sont les suivantes :



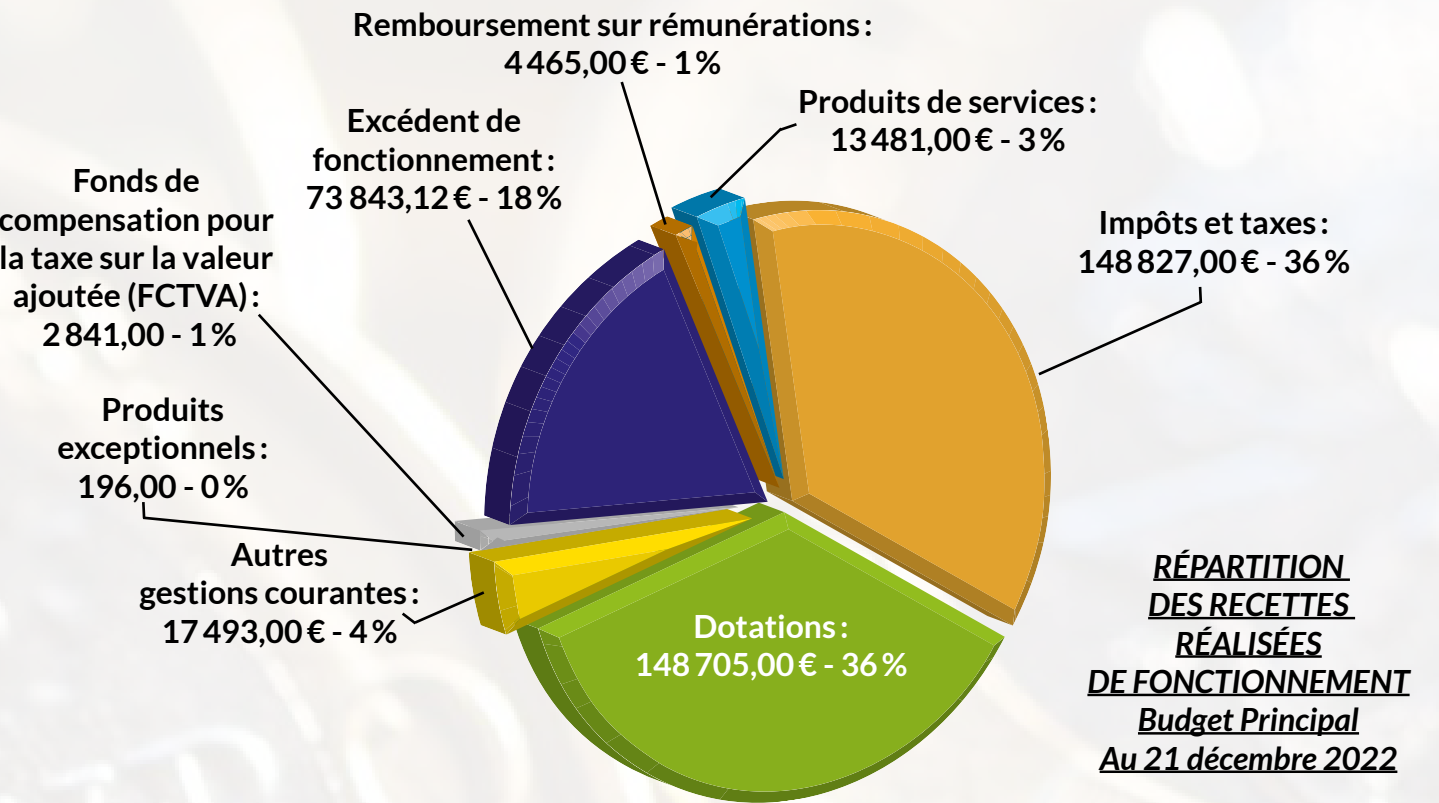
Comme pour les années précédentes, les recettes prévisionnelles de fonctionnement proviennent essentiellement des « Impôts et taxes » et des « Dotations d'État » : 70% des recettes attendues de fonctionnement.

À noter pour l'exercice 2022 que l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 génère 73 843,12€, soit 18% des recettes de fonctionnement.

Au total, c'est 92% des recettes qui est généré par les taxes et impôts locaux, les dotations de l'État et la rigueur budgétaire de l'exercice précédent.

> Recettes réalisées de fonctionnement :

Au 21 décembre 2022, la répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :



Nous attendions 416 858,88€ en recettes de fonctionnement prévisionnelles, et avons perçu au 21 décembre 2022, 412 340,65€, soit un delta de -4 517,35€. Cette différence est, pour partie, due à des versements de certaines mensualités non encore effectués.



POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

BUDGET PRINCIPAL - SUITE

Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 79 092,00 €.

> Dépenses d'investissement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENTS 2022	MONTANT (€)
Dépenses imprévues	2 000,00
Emprunts en Euros	1 979,00
Solde de la section d'investissement	159,21
Extension de l'éclairage public route de la Fôret	12 100,79
Réfection du parapet de la digue de l'Étang	25 000,00
Mise aux normes de l'accessibilité Agence Postale Communale (rampe) (maçonnerie : 3 484,06 € HT) (Ferronnerie : 2 040,00 € HT)	6 629,00
Réfection peinture fenêtres et auvent de la salle polyvalente	3 420,00
Coussins berlinois « carrefour Pauline »	9 227,00
Évacuation des eaux virage route des Bordes	3 007,00
Bordure chemin de la Chaumière devant « maison Delarbre »	955,00
Réfection mur du cimetière de La Borne	1 072,00
Barrières sécurité trottoirs carrefour route d'Aubusson et rue de La Place Franche	500,00
Reprise des gouttières de l'atelier communal	1 679,00
Réfection chemin du Brugeaud-Denis	2 000,00
Matériel cuisine cantine (four, robot, planches)	4 238,00
Curage fossé rue de la Place Franche	2 100,00
Raccordement eaux pluviales terrain communal à vendre Lotissement Jallot	1 526,00
Ordinateur +imprimante + internet pour la deuxième classe	1 500,00
TOTAL	79 092,00

Exemples de réalisations :

Sécurisation du trottoir au carrefour de la rue de la Place Franche et de la route d'Aubusson :



↑ Avant



↑ Après

Ralentisseurs coussins berlinois et aménagement au carrefour de la Pauline :



↑ Ralentisseurs de type « coussin berlinois »



↑ Aménagement du carrefour

Réparation d'une partie des murs du cimetière de La Borne :



POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT - EXEMPLE DE TRAVAUX - SUITE

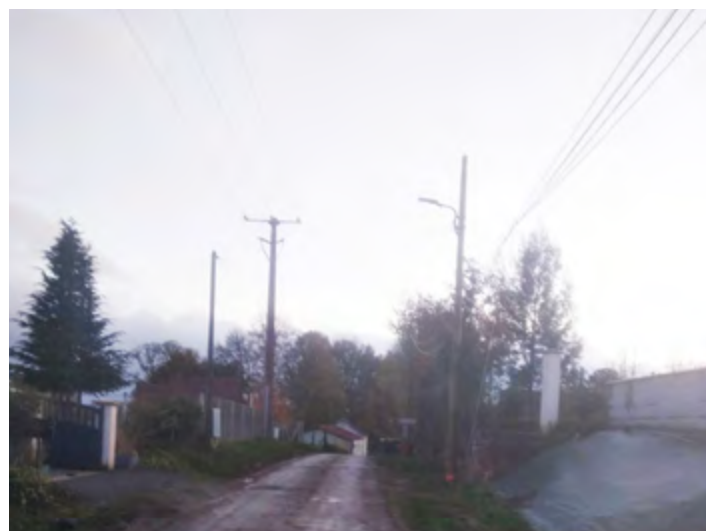
Peintures extérieures des menuiseries et du auvent de la salle polyvalente :



Réparation de la chaussée et du bas côté route des Bordes :



Réalisation d'une extension de l'éclairage route de la forêt :



Toutes les dépenses n'ont pas été réalisées en 2022, notamment :

➤ Réfection du parapet de la digue de l'étang :

Comme déjà énoncé dans les propos du maire, les trois parties prenantes n'ayant toujours pas trouvé de terrain d'accord sur la répartition du financement des travaux, ceux-ci n'ont pu être exécutés. Tous les ans la commune budgète ces travaux, demande une subvention DETR, en espérant que ceux-ci se réalisent enfin.... ;

Suite ➔

➤ Reprise des gouttières de l'atelier communal :

Ces travaux sont prévus en interne. Pour des raisons de temps, ceux-ci n'ont pu être réalisés en 2022 ;

➤ Mise aux normes de l'accessibilité de l'Agence Postale Communale (rampe) :

Cette mise aux normes est devenue obsolète par l'ampleur des travaux à effectuer au sein de l'Agence Postale Communale (dégradation importante du plancher) qui sera déplacée en 2023 dans le secrétariat de la mairie. Ce transfert présente plusieurs avantages, notamment :

- une mutualisation de services,
- une mutualisation des dépenses (chauffage et éclairage),
- un espace plus convivial et plus adapté à l'accueil du public ;

➤ Raccordement du terrain communal à vendre (Lotissement Jallot) au réseau des eaux pluviales :

Ce raccordement sera effectué dès lors que la commune aura trouvé un acquéreur pour l'achat du terrain communal à vendre.

> Une recette d'investissement exceptionnelle en 2022 :

Depuis la vente des parts sociales des porteurs privés du Groupement Forestier de Blessac en 2019, ce dernier voit sa composition réduite à deux membres :

- groupement forestier de Jaurie : 629 parts sociales, soit 50,50 %
- commune de Blessac : 616 parts sociales, soit 49,50 %

La Commune n'étant plus majoritaire, son impact décisionnel sur la gestion du GFB s'en trouve fortement amoindri.

De plus, l'état budgétaire de GFB a incité son Bureau, lors de l'Assemblée Générale du 14 avril 2022, à voter un besoin de renflouement de la part de ses porteurs de parts de 5 000,00 €. Ce besoin de renflouement risque de se répéter sur les exercices suivants.

Aussi, en réponse à la demande du Président du Groupement Forestier de Jaurie, Monsieur Luc DEGUILLAUME, d'acquiescer la totalité des parts sociales du Groupement Forestier de Blessac, le Conseil Municipal, lors de sa réunion plénière du 19 septembre 2022, a voté à l'unanimité des présents, la vente de ses 616 parts valorisées à 511,00 € la part, soit une recette de 314 776,00 €.

Si cette vente a été motivée par ce qui est mentionné plus avant, d'autres éléments ont également été pris en compte, notamment :

- les investissements à venir, car il est bien entendu que cette recette sera obligatoirement consacrée aux besoins d'investissement au fur et à mesure de leurs nécessités ;
- les risques de plus en plus grands d'incendie qui n'épargnent plus aucun territoire ;
- l'assurance d'une gestion sérieuse des parcelles du GFB grâce aux compétences en gestion forestière de l'acquéreur, le Groupement Forestier de Jaurie représenté par son Président.

Pas encore transcrite en écriture budgétaire, bien que versée sur le compte de la commune, cette recette n'apparaît pas dans le budget présenté dans ce bulletin. Cette recette apparaîtra dans le compte de gestion et le compte administratif 2022.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget d'assainissement, après plusieurs décisions modificatives en cours d'année, s'équilibre à 36 568,00 €.

Section d'investissement du budget d'assainissement

Les dépenses de la section d'investissement du budget d'assainissement, après plusieurs décisions modificatives en cours d'année, s'équilibre à 30 972,00 €.

> Les dépenses d'investissement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT BUDGET D'ASSAINISSEMENT - 2022	
Amortissement subvention	2 171,00
Emprunt	2 275,00
Création d'un branchement eaux usées Terrain Lotissement Jallot	1 526,00
Remplacement réseau aval de la digue	25 000,00
TOTAL	30 972,00

Les principales dépenses d'investissement 2022 du budget d'assainissement, sont :

- La création d'un branchement « eaux usées », lotissement Jallot :
Comme pour le branchement des eaux pluviales, ce raccordement sera effectué dès lors que la commune aura un acquéreur pour l'achat du terrain communal à vendre.
- Le remplacement du réseau en aval de la digue de l'étang :
Comme énoncé dans le propos du maire, tous les réseaux au voisinage de la digue de l'étang ont été repositionnés en aval de celle-ci afin de ne pas provoquer de rupture de réseaux lors des futurs travaux de réfection de cette même digue...

Dans le schéma directeur du diagnostic du réseau d'assainissement collectif du bourg, le remplacement du réseau des eaux usées aux abords de la digue et celui du haut du chemin de La Boulerie étaient désignés comme les travaux prioritaires à mener. C'est chose faite.

D'autres travaux, inscrits dans ce même schéma directeur seront à réaliser dans les exercices prochains.

Les taux votés par le Conseil Municipal sont les suivants :

TAXE D'ASSAINISSEMENT					
Année	Taxe d'assainissement minimale pour l'Agence de l'Eau	Taxe d'assainissement Blessac			
		Par m³	Part fixe	Pour 120 m³	Taux/m³
2021	1,00 €/m³	0,80 €	40 €	136 €	1,13
2022	1,10 €/m³	0,80 €	40 €	136 €	1,13

Les taux minimums par m³ imposés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne évoluent avec les années.

Ainsi :

ANNÉES	TAUX MINIMUM
2021	1,00 €/m³
2022	1,10 €/m³
2023	1,20 €/m³
2024	1,20 €/m³

Ce qui suppose qu'à compter de 2024, la Commune de Blessac ne pourra plus prétendre aux subventions de cette Agence et ne pourra donc plus effectuer les travaux nécessaires à l'entretien de ses réseaux d'assainissement collectifs, notamment ceux inscrits dans le schéma directeur du diagnostic de l'assainissement collectif du bourg.

Aussi, lors de la réunion plénière du Conseil Municipal du 19 septembre 2022, deux choix ont été évoqués et proposés à ses membres :

- soit augmenter en 2024 de façon importante pour arriver à 1,20/m³ minimum ;
- soit augmenter de façon progressive en 2023 et 2024 afin de lisser cette augmentation.

Après discussion, les conseillères et conseillers, à l'unanimité des présents, ont voté pour une augmentation progressive, à raison de 0,04 point par an, pour arriver en 2024 à 1,21 €/m³.

Pour ce faire il a été décidé que l'augmentation serait la suivante :

- 2023 : 0.82/m³ + 42 € de part fixe : (0,82*120) + 42 = 140,4 soit : 140,4/120 = 1,17 €/m³
- 2024 : un calcul équivalent devrait nous permettre d'atteindre un taux égal à : 1,21 €/m³.

Travaux d'assainissement (tranches 1 et 2 prévues dans le diagnostic assainissement). La tranchée a été mutualisée avec les différents opérateurs pour passer en même temps les autres réseaux qui passaient sur la chaussée de la digue (eau-téléphone & fibre) :





Départ en retraite ISABELLE LOULERGUE

Après de longues années au service des écoliers de Blessac, Isabelle Loulergue a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

La municipalité a organisé un moment de convivialité afin d'honorer sa «cantinière». En présence de sa famille, de ses collègues, des enseignantes, de parents d'élèves et d'élus, sa carrière blessacoise a été retracée par Serge Durand, maire de la commune. Isabelle a notamment été saluée pour son sérieux et pour sa bienveillance.

La municipalité tient à nouveau à souhaiter une douce et agréable retraite à Isabelle.

À compter du 1^{er} avril, Isabelle est remplacée dans ses fonctions par Anne Ventenat.



Une nouvelle organisation à la CANTINE

La « nouvelle » cantine

La cantine, comme tous les secteurs de l'alimentation, a beaucoup évolué ces dernières années, avec les normes d'hygiène d'abord, la traçabilité des produits et aujourd'hui les recommandations en termes d'équilibre alimentaire et d'origine des produits. La Loi EGALIM*, qui encadre ces mutations, impose aux collectivités un certain nombre de contraintes dans l'objectif, entre autres, d'améliorer la qualité des plats servis dans les cantines**. Ainsi, le repas végétarien hebdomadaire devient obligatoire en novembre 2019 et en 2022, chaque collectivité doit pouvoir justifier de 50% de produits durables et de qualité (AOP, AOC, Label Rouge, HVE, Pêche Durable...) dont 20% de produits bios.

** La loi EGALIM : elle vise à limiter les produits ultra transformés, favoriser les circuits courts, mieux rémunérer les producteurs, limiter les emballages et le gaspillage alimentaire.*

Dans le cadre de la loi, la Mairie a pu bénéficier d'une subvention de l'Etat qui a permis d'acquérir un nouveau four plus performant, un robot pâtissier, une balance et des planches à découper correspondant aux normes HACCP pour encore plus de fait maison.

*** Creuse et département limitrophes (fruits)*



MANGER LOCAL À LA CANTINE !



Une volonté communale de soigner l'alimentation de ses enfants

À Blessac, les approvisionnements sont dorénavant 100 % locaux** pour les produits frais (laitages, légumes, viande, pain), au maximum bios et locaux pour les fruits, légumes et l'épicerie.

Les menus sont réalisés pour 5 semaines à partir d'un plan alimentaire construit par des diététiciennes (Association Les Pieds dans le Plat), ils sont mis en œuvre à partir de produits

bruts et de saison uniquement.

En choisissant des denrées brutes de qualité, on participe davantage à l'éducation au goût des petits, on privilégie les filières locales, on offre des repas sains et équilibrés et on maîtrise mieux les coûts.

Les enfants, comme le personnel, se montrent très curieux de découvrir de nouveaux goûts, d'apprendre à cuisiner les légumes de saison de pleins de manières différentes, de connaître l'origine de la viande jusqu'au nom de l'éleveur, de varier les céréales et les légumineuses, les goûts et les couleurs et de côtoyer la diversité alimentaire à la cantine.



Cuisiner en restaurant scolaire, un vrai choix !

Le mot de Anne notre nouvelle cantinière depuis le 1^{er} avril 2022: « J'ai l'immense chance de succéder à Isabelle, je m'en réjouis chaque jour !

Je suis creusoise, j'ai grandi à Mérinchal dans la Boucherie-Charcuterie familiale pour ensuite partir pour mes études dans l'Ouest de la France avant de revenir en Creuse, pour y travailler, et fonder ma famille.

Titulaire d'un CAP Cuisine (formation pour adulte en 2019), je choisis d'abord d'assurer des remplacements en restauration collective afin d'acquérir suffisamment d'expériences avant de me fixer sur un poste. Je me nourris de différents savoir-faire, j'explore des techniques culinaires multiples afin de m'enrichir et trouver ma cuisine de référence.

En 2022, je choisis d'orienter mes recherches plutôt vers une petite structure, Blessac cherche une nouvelle cantinière, je postule et je suis retenue... et depuis, je prends beaucoup de plaisir à nourrir vos enfants ».



Le temps de repas comme un moment de plaisir

Nous avons également souhaité travailler à faire de ce temps de repas un moment agréable pour nos petits. Ainsi, l'organisation d'équipe évolue, Anne, Coralie et Martine déjeunent désormais avant les enfants pour pouvoir être disponibles à 100 % pour eux pendant le service, celui-ci est animé par la présentation des aliments qui composent le menu, des anecdotes culinaires, des mini recettes parfois. Le tout sous le regard bienveillant de Monsieur Chut qui se charge, lui, de réguler le niveau sonore.

****Creuse et département limitrophes (fruits)**

Les photos d'illustration sont des photos de recettes concoctées à la cantine.





Blessac et son ÉCOLE

↑ PARTICIPATION AU TÉLÉTHON
Classe des MS/GS/CP

A la rentrée 2022, l'école maternelle de Blessac accueille 34 enfants (+2 en janvier) répartis entre:

- la classe de Mme DESMAZES, avec 5 élèves en toute petite section rejoints par deux autres élèves en janvier 2022, 8 en petite section et 5 en moyenne section, soit 18 élèves ;
- la classe de Mme PINAULT, avec 4 élèves en moyenne section, 8 élèves en grande section et 4 élèves en CP, soit 16 élèves.

Le RPI Blessac / St Marc-à-Frongier compte un effectif global en hausse, avec 72 élèves (74 en janvier).

PROJET NATATION

P 11 séances en juin 2022 pour les 2 classes. Les MS/GS/CP ont participé au stage «classe bleue» dans le cadre du dispositif national de prévention des noyades.



BLESSAC ET SON ÉCOLE - SUITE



VOYAGE DE FIN D'ANNÉE

Château du Puy à Tercillat pour la classe des TPS/PS/MS. Activités autour des contes de Charles Perrault.



VIE ASSOCIATIVE

ACCA de BLESSAC

Bureau :

Président : Christian COUTY / **Vice-président :** Michel RAIX

Membres : Frédéric ARNAUD, David BAUCULAT, Damien LOULERGUE, Éric LOULERGUE, Florian TOURNADE, Sébastien VIALETTE, Serge VIALETTE.

Contact : Christian COUTY 23 route de Saint-Sulpice 23200 Blessac (ou éventuellement la Mairie de Blessac) **Téléphone :** 05 55 66 33 80

Pour la saison 2022/2023 :

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les propriétaires qui nous autorisent à chasser sur leurs terres ainsi que la municipalité pour l'attribution d'une subvention chaque année. Deux sangliers et trente renards ont été prélevés.

Meilleurs vœux de la part de l'ACCA de Blessac.



Union Bouliste Blessac

L'union bouliste Blessac compte actuellement 26 licenciés.

Une 1ère équipe évolue en Honneur, la seconde en 1ère division et la 3ème en 4ème division.

Nous avons organisé un concours de pétanque et à cette occasion le club remercie la Mairie pour le prêt de la salle et les employés communaux pour l'entretien et le nettoyage du terrain de pétanque.

Deux équipes se sont qualifiées pour le championnat de France à Saint Vaury (1 triplette, Pascal MARTIN, Paul MARTIN & Vincent DELARBRE et 1 doublette mixte Joëlle COUTY & Quentin PATOUREAU).

Contact : **Présidente** - Christel MARTIN 6 rue du château 23200 BLESSAC / 06 68 39 73 83



Comité d'animation

Depuis l'arrivée de la COVID, le Comité n'a plus été en capacité de proposer ses animations. Pour les années 2020 - 2021, on peut comprendre, mais en 2022, avec de meilleures conditions sanitaires, il était possible de reprendre.

Manque de motivation des anciens mais, surtout, manque de bénévoles pour reprendre les manifestations traditionnelles.

Cette année, on avait tout pour organiser la fête de verger : beaucoup, beaucoup de pommes, tout le matériel pour les presser mais il manquait « les bras ».

On ne peut pas laisser mourir le Comité d'Animation. Rejoignez-nous, ensemble, on peut faire de belles choses !

Contact : 06 56 71 30 69 / 06 41 16 75 47

Association des Amis du Verger

Bureau : **Président :** Patrice SERRE

Secrétaire : Marcelle CUISSET

Nombre d'adhérents : 10 - **Cotisation :** 2 euros



Les Amis du verger ont réalisé comme chaque année une taille du verger au début du mois d'avril et une taille « en vert » complétée d'un éclaircissage au début du mois de juillet.

Le verger a fourni en 2022 une belle quantité de pommes que nous avons récoltées en partie au mois de septembre suite à une cueillette soigneuse à la main sur les arbres.

Les pommes récoltées ont ensuite été proposées à la vente. Une première vente a eu lieu le dimanche matin 2 octobre au verger de Blessac. Une deuxième vente a été organisée avec l'association « Rose En Marche » le samedi matin 22 octobre au marché d'Aubusson dans le cadre d'Octobre Rose. À cette occasion, les Amis du Verger de Blessac ont tenu un stand de vente de pommes aux côtés des membres de l'association « Rose En Marche » qui ont animé une action de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. L'intégralité des fonds issus de cette deuxième vente de pommes a été reversée au bénéfice de « Rose En Marche ».

L'association des Amis du Verger de Blessac tient à remercier le Conseil Municipal pour son soutien qui permet de préserver ce site exceptionnel que représente le verger de Blessac.

Toutes les personnes souhaitant participer ou s'initier aux différents travaux du verger conduits par notre association seront les bienvenus et peuvent se renseigner sur les dates des prochaines interventions au 06 71 03 50 77.

ASC Mayotte Creuse

L'équipe de football ASC Mayotte Creuse a cessé son activité en cours de saison sportive 2021-2022. La convention de mise à disposition du stade et des vestiaires n'a donc plus cours.

La « récré Saint-Marc-Blessac », nouvelle association

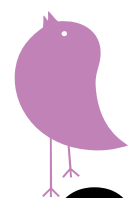
« La récré Saint-Marc-Blessac » (association des parents d'élèves du RPI Saint-Marc-à-Frongier / Blessac) a été constituée le mercredi 5 Octobre 2022 afin de créer du lien entre parents/ enfants/ écoles. Nous sommes là pour aider les écoles en récoltant des fonds lors de différentes manifestations programmées et fédérer familles et écoles autour de ces événements. Ces fonds seront versés aux écoles pour divers achats ou sorties au cours de l'année scolaire.

Une première action a été réalisée au mois de décembre avec la vente de chocolats de Noël qui a encore cette année rencontré un fort succès.

Le Bureau est constitué de : Élise BONNAUD - Présidente, Cécile RÉVEIL - Trésorière, Ophélie BELLIDO - Secrétaire, Véronique LANDAIS - Secrétaire adjointe.

Nous remercions les municipalités de nous avoir aidés dans cette création et pour leurs dons. Nous remercions aussi les conseillers départementaux du Canton d'Aubusson pour leur subvention.

N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'association sur la page  Association « [La récré Saint-Marc-Blessac](#) ». Si vous souhaitez faire un don ou être bénévole lors d'une manifestation n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : larecre.stmarc.blessac@gmail.com



Ce soir, on sort en famille !

Spectacle pour les grands et médiathèque pour les petits

Depuis plus d'un an, la médiathèque intercommunale Creuse Grand Sud et le théâtre s'associent pour donner envie à toute la famille de sortir : les parents au spectacle et les enfants à la médiathèque !



Le point commun : un même thème traité par les artistes sur scène et abordé par la lecture, le jeu ou la fabrication d'objets avec les bibliothécaires de la Médiathèque intercommunale Creuse Grand Sud.

À votre arrivée, vos enfants montent à la médiathèque pour une animation imaginée spécialement pour eux et en lien avec le spectacle auquel vous, parents, vous assistez.

Les horaires sont également pensés pour que tout le monde finisse en même temps.

Les 3 soirées "à tous les étages" cet hiver :

Jeudi 26 jan.-19h30

Spectacle À la vie!

Thématique: mène l'enquête!- dès 7 ans

Vendredi 3 fév.- 19h30

Spectacle Le Nécessaire déséquilibre des choses

Thématique: l'amour- dès 5 ans

Vendredi 3 mars- 19h30

Spectacle Les Nuits polaires

Thématique: le grand nord- dès 5 ans

Gratuit sur Inscriptions au 05 55 83 09 09

ÉTAT CIVIL



Naissances

PRADELLE Elyo, né le 25 avril 2022

RICHIN Léna, née le 13 juin 2022

BONILLA DE LA PLATA Alice, née le 19 août 2022

VIALETTE Olan, né le 17 septembre 2022



Pacs

TOURADE Alexis et GARRAUD Géraldine,
le 18 juillet 2022

Mariage

GUILLON Sébastien & LE BRIS Nathalie, le 2 mai 2022



Décès

COGNET Jacques, le 2 janvier 2022

BRYANT Paul, le 4 janvier 2022

BRISEBOIS Jean, le 7 février 2022

REILLY TERENCE, le 2 mai 2022

LEMAITRE Jérôme, le 23 juin 2022

AUGRANDENIS veuve COUTURIER Suzanne,
le 28 septembre 2022

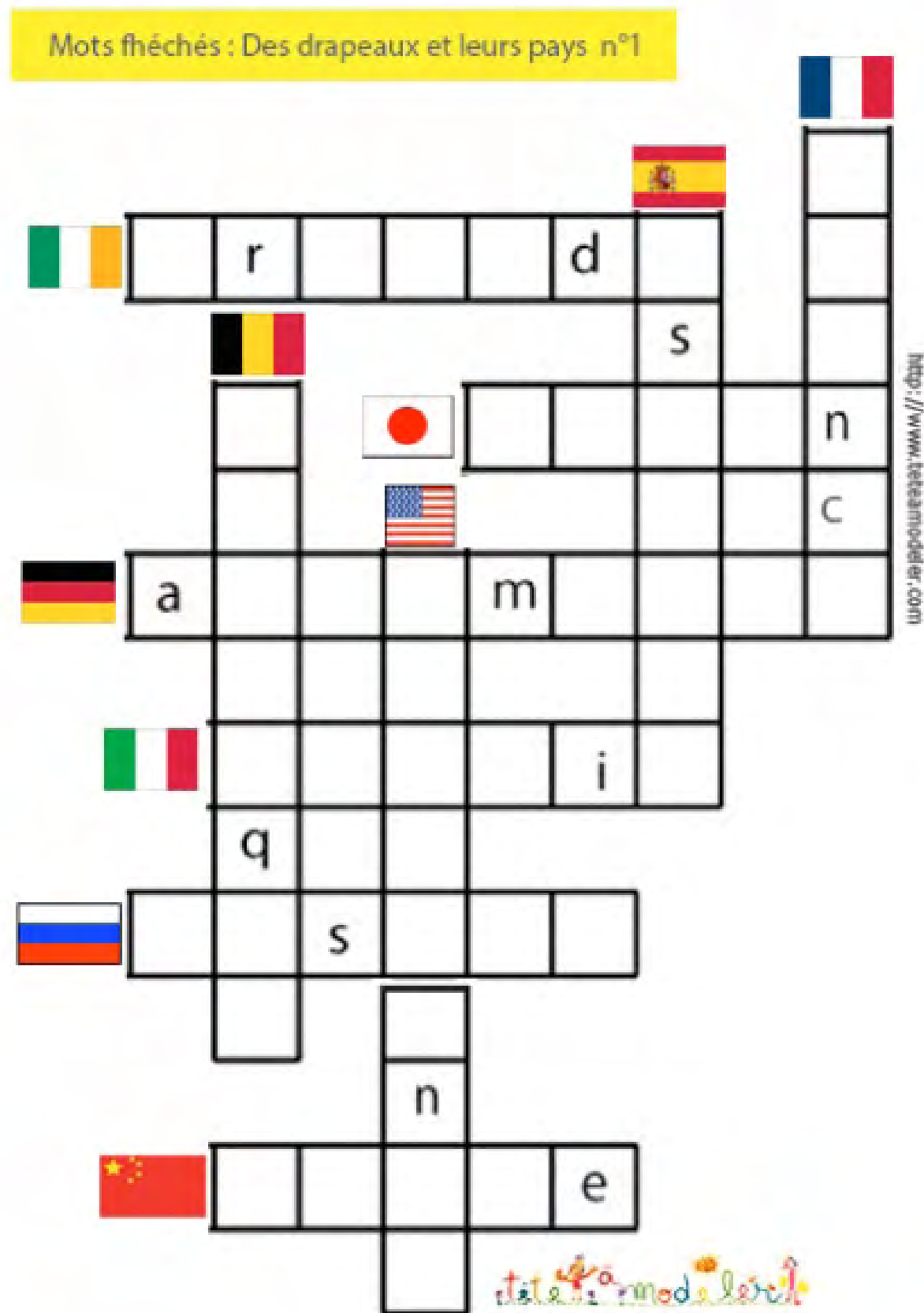
LE MAUX Raymond, le 10 octobre 2022

SEBENNE-ALIVON Catherine, le 28 décembre 2022

Addendum 2021

VILLATTE Marcelle, le 24 février 2021

LE COIN DES ENFANTS



DEVINETTE BLESSACOISE

D'où provient ce dessin (qui a inspiré la première page)?
Réponse dans le prochain bulletin !



Réponse à la question de l'an dernier : Comment s'appelle le dernier maire de la commune de la Borne?



Le dernier maire de la commune de la Borne était Pierre Moity.

La commune de la Borne a intégré celle de Blessac en 1842.

Ceci est juste une illustration de la même époque car nous n'en avons pas de Pierre Moity.



*Le Conseil Municipal
vous souhaite*

*une bonne et heureuse
année 2023 !*

